



---

# CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

# AUX PARTICULIERS

---

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020



Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- en vous communiquant au moins 2 mois avant leur date d'application les nouveaux tarifs des opérations et services bancaires ;
- en tenant à votre disposition la brochure de nos tarifs en libre-service dans nos agences ;
- en vous donnant la possibilité de consulter nos conditions tarifaires, à tout moment, sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(1)</sup>.

À toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Si votre Convention ne vous a pas été remise, vous pouvez vous la procurer auprès d'un Conseiller de votre agence Caisse d'Épargne.

Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT).

(1) Coût selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

## > EXTRAIT STANDARD DES TARIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).  
Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors tarifs promotionnels ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : <b>Direct Ecureuil</b>	<b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <b>AlertEcureuil</b>	<b>2,50 €/mois</b> Soit pour information, <b>30,00 €/an</b>
<b>Tenue de compte</b>	<b>5,00 €/trimestre</b> Soit pour information, <b>20,00 €/an</b>
<b>Fourniture d'une carte de débit :</b> - Carte de paiement internationale à débit immédiat : <b>Carte Visa Classic</b>	<b>45,00 €/an</b>
- Carte de paiement internationale à débit différé : <b>Carte Visa Classic</b>	<b>44,00 €/an</b>
- Carte de paiement à autorisation systématique : <b>Carte Visa Electron Sensea</b>	<b>36,00 €/an</b>
<b>Retrait d'espèces</b> (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) <b>Carte Visa Classic</b>	<b>1,00 €/retrait</b> (à partir du 3 <sup>e</sup> retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>Assurance Moyens de Paiement</b> <sup>(1)</sup>	<b>18,30 €/an</b> <sup>(2)</sup>
<b>Virement</b> (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - En agence - Par internet	<b>3,75 €/virement</b> <b>Gratuit</b>
<b>Prélèvement</b> - Frais par paiement d'un prélèvement SEPA - Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
<b>Commission d'intervention</b>	<b>8,00 €/opération</b> avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable, le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS Cedex 13. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2019 susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

# SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

## 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture .....	6
Relevés de compte .....	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services bancaires de base .....	8
Prestations de base .....	8

## 2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	9
E-documents.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique .....	9
Libre Service Ecureuil .....	9
Webprotexion.....	9
Moneypitch.....	9
Banxo.....	9
Service de sécurisation des opérations en ligne.....	9

## 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors offres groupées de services).....	10
Virements SEPA.....	13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	13
Chèques .....	14
Autres services .....	15

## 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les formules.....	16
Bouquet Liberté .....	19
Enjoy .....	21
Offres Satellis.....	22
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	23

## 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	24
Opérations particulières .....	24
Incidents de paiement .....	24
Plafonnements spécifiques .....	26

## 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	27
Crédits à la consommation .....	28
Crédits immobiliers .....	28

## 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	30
Placements financiers .....	31
Assurance vie/bons de capitalisation .....	32
Parts sociales .....	32
Services de gestion privée.....	32

## 8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches	33
Assurances pour vos biens	33
Assurances pour vous protéger au quotidien	34

## 9 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Compte en devises	35
Cartes	35
Option internationale	35
Change manuel	35
Virements non SEPA	35
Chèques	36
Délais d'encaissement	36

## 10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	37
Tarifification spécifique	37

## 11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	38
Banque à distance	38
Vos moyens et opérations de paiement	38
Autres services	38
Offres groupées de services	39

## 12 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	42
Vos moyens et opérations de paiement	42
Autres opérations	42
Offre groupée de services Enjoy	43

## 13 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles	44
----------------	----

## 14 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre interlocuteur Caisse d'Épargne privilégié	45
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige	45
En cas de souscription par internet	46

# 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



## > OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture de compte ..... **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
  - Vers la Caisse d'Épargne (Domilis) ..... **Gratuit**
  - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) ..... **Gratuit**
- Désolidarisation de compte joint ..... **19,30 €**

### À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ce service gratuit, la Caisse d'Épargne vous accompagne dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne :

- en simplifiant vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- en effectuant, en votre nom, les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

## > RELEVÉS DE COMPTE

	Format numérique <sup>(1)</sup>	Format papier
Périodicité mensuelle	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Autre périodicité (prix par relevé supplémentaire/mois)	<b>1,75 €</b>	<b>1,75 €</b>

- Relevés de compte édités au guichet (prix par édition) ..... **2,70 €**
- Récapitulatif annuel de frais ..... **Gratuit**

## > TENUE DE COMPTE

- Frais tenue de compte ..... 

Jeunes (16/25 ans)	- 50 %
--------------------	--------

 ..... **20,00 €/an soit 5,00 €/trimestre**

### À SAVOIR

Exonération des frais de tenue de compte pour les détenteurs :

- d'une offre groupée de services,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) ..... **30,00 €<sup>(2)</sup>**

### DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service e-Documents.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

- Édition du RIB/RICE ou de BIC/IBAN ..... **Gratuit**

### DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou de prélèvement sur celui-ci.

### DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ils sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

## > SERVICES EN AGENCE

### VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) ..... **5,10 €**
- Remise de chèque(s)<sup>(1)</sup>..... **Gratuit**

### RECHERCHE D'OPÉRATIONS OU DE DOCUMENTS<sup>(2)</sup>

- Recherche d'opérations (hors relevés de compte)
  - Opérations < 10 ans ..... **15,95 €/recherche/année civile incluse dans la recherche**
- Recherche de documents
  - Documents < 1 an..... **15,95 €**
  - Documents > 1 an..... **41,20 €**
  - À partir du 2<sup>e</sup> document ..... **3,25 €/document supplémentaire**
- Recherche complexe ..... **Sur devis**
- Photocopie de chèque ..... **10,15 €/chèque**
- Duplicata de contrat de prêt ..... **31,85 €**

### AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : Pli Non Distribué) ..... **36,00 €**
- Déplacement d'un coursier dans un rayon maximum de 20 km (aller/retour) ..... **40,10 €**

### COFFRE-FORT

Plafond maximal des dépôts et valeurs par coffre : 30 000 €	Tailles				
	Petit	Moyen	Grand	Supérieur	Spécifique
Location annuelle	<b>75,00 €</b>	<b>86,00 €</b>	<b>107,00 €</b>	<b>147,00 €</b>	<b>308,00 €</b>
Location saisonnière <sup>(3)</sup>	<b>25,00 €/mois</b>				

- Ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)..... **Frais réels/ouverture**

(1) Remise de chèque(s) compensable en France. Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de l'opération).

(2) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

(3) Service limité à 3 mois de location.



# 1

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### > SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... **Gratuit**

Services définis à l'article D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du droit au compte :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

### > PRESTATIONS DE BASE

au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.

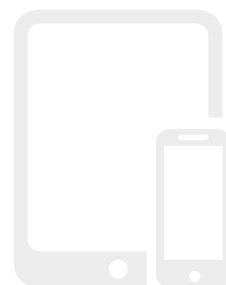
Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la banque ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**

(1) Se reporter au tarifs indiqués dans cette brochure.



# 2 BANQUE À DISTANCE



## > DIRECT ECUREUIL (internet et mobile)

**ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET<sup>(1)</sup>, TÉLÉPHONE FIXE<sup>(2)</sup>, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)<sup>(3)</sup> ..... Gratuit**

- Téléphone 3241 Service gratuit + prix appel
- Internet : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(1)</sup>
- Mobile : application Banque

## > E-DOCUMENTS dont relevé de compte en ligne ..... Gratuit

**À SAVOIR :** Le service e-Document permet de consulter, télécharger et imprimer à tout moment les documents Caisse d'Épargne (relevés, avis, courriers) et d'être notifié de leur arrivée (sous réserve de la disponibilité ou l'éligibilité du document en format numérique).

## > ALERTECUREUIL

**ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS**

- Formule Individuelle ..... Jeunes (12/25 ans) - 50 % ..... **2,50 € TTC/mois**
- Formule Famille<sup>(4)(5)</sup> ..... **4,10 € TTC/mois**

**À SAVOIR :** Service gratuit (en formule Individuelle) dans le Bouquet Liberté pour les 12/25 ans.

## > COFFRE-FORT NUMÉRIQUE<sup>(5)</sup> ..... 1,20 € TTC/mois

**À SAVOIR :** Service gratuit dans le Bouquet Liberté pour les 18/25 ans.

## > LIBRE SERVICE ECUREUIL ..... Gratuit

Service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et bornes libre service Caisse d'Épargne.

## > WEBPROTECTION ..... Abonnement gratuit<sup>(1)</sup>

Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés.

## > MONEYPITCH<sup>(6)</sup> ..... Gratuit

Service sécurisé disponible sur internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales.

## > BANXO<sup>(7)</sup> ..... Gratuit

Service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client.

## > SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) ..... **Gratuit**
- SECUR'PASS ..... **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(5) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) Service réservé à la clientèle Banque Privée.

(7) Service accessible uniquement sur iPhone.

# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



## > CARTES (hors offres groupées de services)

### À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant à une date convenue. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet ou sur l'application mobile. Les retraits d'espèces sont débités au jour le jour sur le compte.

### COTISATION CARTE

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, à débit différé ou à autorisation systématique)

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Débit immédiat	-	-	136,50 €/an	45,00 €/an	38,00 €/an	36,00 €/an
Débit différé	320,00 €/an	205,00 €/an	135,50 €/an	44,00 €/an	-	-
Débit différé avec cryptogramme dynamique <sup>(1)</sup>	-	217,00 €/an	147,50 €/an	56,00 €/an	-	-

### À SAVOIR : La carte Visa Classic à contrôle de solde

La carte Visa Classic à contrôle de solde est une carte à autorisation quasi-systématique qui vérifie, automatiquement et systématiquement, le solde du compte avant d'autoriser le paiement de l'opération (dans la limite des plafonds de paiement et de retraits définis par la carte). Toutefois, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroute, parking, ...) ce qui peut mettre le compte en situation de découvert si vous ne les anticipez pas.

### À SAVOIR : La carte Visa Electron Sensea

La carte Visa Electron Sensea est une carte à autorisation systématique qui vérifie, automatiquement et systématiquement, le solde du compte avant d'autoriser le paiement de l'opération (dans la limite des plafonds de paiement et de retraits définis par la carte).

### À SAVOIR

50 % de réduction sur la 2<sup>nd</sup>e carte dans le Bouquet Liberté<sup>(2)(3)</sup>.

(1) Fin de commercialisation.

(2) Hors carte Visa Classic à contrôle de solde non proposée dans le Bouquet Liberté.

(3) Fin de commercialisation de l'offre Bouquet Liberté.

## Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale<sup>(1)</sup> ..... **25,40 €/an**
- Carte Nomade..... **14,35 €/an**

## Cartes de retrait (réservées aux majeurs protégés)

- Carte Noméa..... **25,40 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire et internationale<sup>(1)</sup>..... **25,40 €/an**
- Carte Equilibra sans code..... **25,40 €/an**

## Cartes de débit/crédit Izicarte<sup>(2)</sup> (carte associée à un crédit renouvelable)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**

**Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

### À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de réaliser vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous bénéficiez également d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Débit immédiat	-	<b>136,50 €/an</b>	<b>45,00 €/an</b>
Débit différé	<b>205,00 €/an</b>	<b>135,50 €/an</b>	<b>44,00 €/an</b>

## PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par la banque)

	Paiement en euros dans la zone euro	Paiement en devises ou en euros hors zone euro
Commission proportionnelle	<b>Gratuit</b>	<b>2,90 %</b>
Maximum de perception		<b>6,85 €</b>

## RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

**Retraits en euros** (dans une Caisse d'Épargne ou dans une autre banque située dans la zone euro)

- Retrait d'espèces à un DAB<sup>(3)</sup> d'une Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**

(1) Fin de commercialisation.

(2) Izicarte est un produit de BPCE Financement, SA au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(3) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

# 3

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Retrait d'espèces à un DAB (Distributeur Automatique de Billets) d'une autre banque (cas de retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) :

Visa Sensea, Visa Classic et Visa Premier	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Platinum	Visa Infinite
<b>Gratuit</b> jusqu'à 2 retraits par mois	<b>Gratuit</b> jusqu'à 3 retraits par mois	<b>Gratuit</b> jusqu'à 8 retraits par mois	<b>Gratuit</b> Retraits illimités dans le mois
<b>1,00 €/retrait</b> à partir du 3 <sup>e</sup> retrait dans le mois	<b>1,00 €/retrait</b> à partir du 4 <sup>e</sup> retrait dans le mois	<b>1,00 €/retrait</b> à partir du 9 <sup>e</sup> retrait dans le mois	

- Retrait SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire à un DAB d'une Caisse d'Epargne... **1,00 €/retrait**

### À SAVOIR

Utilisez les distributeurs Caisse d'Epargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques ou bénéficiez de retraits illimités hors distributeurs Caisse d'Epargne en souscrivant au service « Retraits déplacés illimités ».

### Retraits en devises (ou en euros hors zone euro)

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	<b>2,90 %</b>	<b>2,90 %</b>
Commission fixe	<b>3,35 €</b>	<b>6,60 €</b>

### SERVICE LIÉ AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités ..... **16,20 €/an**  
Gratuité des retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas de retrait en euros dans la zone euro dont la France avec une carte de paiement internationale)

### LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable) ... **9,85 €**
- Refabrication de carte avant échéance ..... **14,35 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement :
  - En agence ..... **12,50 €**
  - Par internet/mobile ..... **Gratuit**
- Remise de la carte :
  - En agence<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**
  - À domicile (envoi simple)<sup>(2)</sup> ..... **Gratuit**
  - À domicile (envoi en recommandé)<sup>(3)</sup> ..... **10,00 €**

### Services de paiement électronique

- E-carte bleue ..... **12,00 €/an**
- S-money ..... **Gratuit<sup>(4)</sup>**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique<sup>(5)</sup> ..... **12,00 €/an**

(1) Valable uniquement lors de la souscription de la 1<sup>ère</sup> carte ou du renouvellement avant échéance.

(2) Valable uniquement en cas de renouvellement à l'échéance de la carte.

(3) À la demande du client (hors renouvellement à l'échéance).

(4) Mise en service gratuite. Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(5) Fin de commercialisation.

## Visuels cartes Visa

- Collection permanente ..... **10,95 €<sup>(1)</sup>**
- Visuel personnel ..... **15,60 €<sup>(1)</sup>**

## > VIREMENTS SEPA

### DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Etat du Vatican et Principauté d'Andorre.

- Service Paylib entre amis ..... **Gratuit**  
Service permettant d'effectuer un virement occasionnel SEPA avec le numéro de mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €/opération/jour.

### FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

	En agence ou par téléphone	Par internet (Direct Ecureuil)	Par mobile (Direct Ecureuil)
Virement occasionnel	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement instantané <sup>(2)</sup> ≤ 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement instantané > 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

### FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	En agence ou par téléphone	Par internet (Direct Ecureuil)	Par mobile (Direct Ecureuil)
Virement occasionnel	<b>3,75 €</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement permanent	<b>1,50 €/virement</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement instantané ≤ 300 €	<b>4,75 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement instantané > 300 €	<b>4,75 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

### AUTRES OPÉRATIONS

- Annulation ou modification d'un virement unitaire avant émission ..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **15,75 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort ..... **15,75 €**

## > PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

### PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(2) Le virement instantané (ou Instant Payment) permet de transférer une somme d'argent en 10 secondes. Délai pouvant être porté à 20 secondes au maximum en cas de difficultés exceptionnelles de traitement.

# 3

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une ou plusieurs échéance(s) de prélèvement..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA..... **31,50 €/opération**
- Demande de recherche de preuve et de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **15,75 €**

	En agence	Par internet
Retrait de consentement	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa liste noire (opposition permanente)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS)	<b>15,75 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers désignés)	<b>15,75 €</b>	-

#### DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

#### DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

### ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement ..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat ..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,55 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis..... **15,55 €**

#### TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA ..... **Gratuit**

### > CHÈQUES

- Remise de chèque(s)<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque COM<sup>(2)</sup> et Nouvelle Calédonie ..... **9,75 €**
- Commande/Renouvellement automatique de chéquier..... **Gratuit**
- Remise de chéquier :
  - En agence ..... **6,85 €**
  - À domicile (envoi simple) ..... **Gratuit**
  - À domicile (envoi en recommandé)..... **6,85 €**
- Émission d'un chèque de banque ..... **13,00 €**

#### DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour comptabiliser l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

(1) Remise de chèque(s) compensable en France. Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = jour de l'opération sur le compte client).  
(2) COM : collectivité d'outre mer.

- Délai d'encaissement
  - Remise de chèque sur compte de dépôt ..... **12 jours ouvrés**
  - Remise de chèque sur livret..... **12 jours ouvrés**

### **DÉFINITION : Délai d'encaissement**

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 12 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

### **DESTRUCTION**

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois .... **7,70 €**

### **OPPOSITIONS SUR CHÈQUES**

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ..... **16,60 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ..... **25,90 €**

## **> AUTRES SERVICES**

### **SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES**

Chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte ..... **31,20 €/an**

### **SERVICES D'ÉPARGNE AUTOMATIQUE**

- Eparfix ..... **12,00 €/an**
- Eparplus ..... **12,00 €/an**

### **À SAVOIR**

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.





# 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



## > LES FORMULES

Ces offres sont composées de différents services avec notamment la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé, ou à autorisation systématique) à savoir :

(cotisation mensuelle)

	INITIAL	
<b>Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup></b>		
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé
<b>Services inclus dans l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Chéquier<sup>(5)(6)</sup></li> <li>■ Services d'épargne automatique : Eparfix/Eparplus</li> <li>■ Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte<sup>(7)</sup></li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé</li> <li>■ Autorisation de découvert<sup>(6)</sup></li> </ul>	
<b>Formule Famille<sup>(8)</sup></b>	<b>12,00 €</b>	
<b>Formule individuelle<sup>(9)</sup></b>	<b>6,00 €</b>	
• <b>Formule individuelle jeunes mineurs 12/15 ans</b>	<b>1,00 €</b>	-
• <b>Formule individuelle jeunes mineurs 16/17 ans</b>	<b>1,00 €</b>	
• <b>Formule individuelle jeunes 18/28 ans (- 50 %)</b>	<b>3,00 €</b>	
• <b>Formule individuelle particuliers détenant un compte professionnel (- 50 %)<sup>(10)</sup></b>	<b>3,00 €</b>	

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire ou 2 cartes sur un compte joint. Si formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs à partir de 16 ans.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) Sur demande.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.




(7) Gratuit.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum de 12 à 28 ans), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(9) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte sur un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturée en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, majeurs, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant inclus dans une offre groupée de services, destiné à leur activité professionnelle.

(cotisation mensuelle)

			<b>CONFORT</b>	
<b>Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup></b>				
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé	
<b>Services inclus dans l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li><li>■ Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li><li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li><li>■ Chéquier<sup>(5)(6)</sup></li><li>■ Services d'épargne automatique : Eparfix/Eparplus</li><li>■ Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li><li>■ Tenue de compte<sup>(7)</sup></li><li>■ Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé</li><li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup></li><li>■ Assurance sur Compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiement/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(8)</sup></li></ul>			
<b>Formule Famille<sup>(9)</sup></b>	<b>14,00 €</b>		<b>19,00 €</b>	
<b>Formule individuelle<sup>(10)</sup></b>	<b>9,00 €</b>		<b>14,00 €</b>	
• <b>Formule individuelle jeunes mineurs 12/15 ans (-50 %)</b>	<b>4,50 €</b>	-	-	
• <b>Formule individuelle jeunes mineurs 16/17 ans (-50 %)</b>	<b>4,50 €</b>		-	
• <b>Formule individuelle jeunes 18/28 ans (-50 %)</b>	<b>4,50 €</b>		<b>7,00 €</b>	
• <b>Formule individuelle particuliers détenant un compte professionnel (-50 %)<sup>(11)</sup></b>	<b>4,50 €</b>		<b>7,00 €</b>	

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire ou 2 cartes sur un compte joint. Si formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents (limitées à 2 cartes Visa Premier ; les 2 autres cartes ne peuvent être que des cartes Visa Classic). Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs à partir de 16 ans. La carte Visa Premier n'est pas commercialisée auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sur demande.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) Gratuit.

(8) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

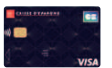




(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum de 12 à 28 ans), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(10) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte sur un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturée en supplément.

(11) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, majeurs, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant inclus dans une offre groupée de services, destiné à leur activité professionnelle.

# 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

(cotisation mensuelle)

		OPTIMAL				
<b>Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup></b>						
		Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé	Visa Platinum <sup>(3)</sup> ou Visa Platinum Izicarte <sup>(4)</sup> débit immédiat ou débit différé	Visa Infinite <sup>(3)</sup> débit différé
<b>Services inclus dans l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Chéquier<sup>(5)(6)</sup></li> <li>■ Services d'épargne automatique : Eparfix/Eparplus</li> <li>■ Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte<sup>(7)</sup></li> <li>■ Service Option Internationale - Formule 3 Séjour +</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup></li> <li>■ Virements instantanés SEPA (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé</li> <li>■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus</li> <li>■ Assurance sur Compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiement/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(8)</sup></li> </ul>					
<b>Formule Famille<sup>(9)</sup></b>		<b>27,00 €</b>		<b>34,00 €</b>	<b>44,00 €</b>	
<b>Formule individuelle<sup>(10)</sup></b>		<b>20,00 €</b>		<b>25,00 €</b>	<b>35,00 €</b>	
<b>• Formule individuelle jeunes mineurs 12/15 ans (-50%)</b>	<b>10,00 €</b>	-	-	-	-	
<b>• Formule individuelle jeunes mineurs 16/17 ans (-50%)</b>	<b>10,00 €</b>	<b>10,00 €</b>	-	-	-	
<b>• Formule individuelle jeunes 18/28 ans (-50%)</b>		<b>10,00 €</b>		<b>12,50 €</b>	<b>17,50 €</b>	
<b>• Formule individuelle particuliers détenant un compte professionnel (-50%)<sup>(11)</sup></b>		<b>10,00 €</b>		<b>12,50 €</b>	<b>17,50 €</b>	

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire ou 2 cartes sur un compte joint. Si formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents (limitées à 2 cartes Visa Premier ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Infinite ; les 2 autres cartes ne peuvent être que des cartes Visa Classic). Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs à partir de 16 ans. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sur demande.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) Gratuit.

(8) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum de 12 à 28 ans), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(10) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte sur un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturée en supplément.

(11) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, majeurs, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant inclus dans une offre groupée de services, destiné à leur activité professionnelle.

## > BOUQUET LIBERTÉ (cette offre n'est plus commercialisée)

Cette offre est un socle de services essentiels<sup>(1)</sup> avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé, ou à autorisation systématique) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

### SERVICES ESSENTIELS

							
Cotisation mensuelle <sup>(2)</sup>	Visa Electron Sensea	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICarte <sup>(4)</sup> à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Classic IZICarte <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Premier ou Visa Premier IZICarte <sup>(4)</sup> à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Premier IZICarte <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Platinum ou Visa Platinum IZICarte <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Infinite à débit différé
<b>Une carte au choix</b>							
Tarif standard ≥ 26 ans	9,40 €	9,40 €	8,90 €	16,10 €	15,60 €	21,50 €	31,60 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique <sup>(5)</sup>	-	-	9,90 €	-	16,60 €	22,50 €	-
<b>Des services inclus dans le socle</b>							
Compte de dépôt (simple ou joint)							
Tenue de compte <sup>(6)</sup>							
Relevé de compte mensuel (numérique ou papier)							
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte <sup>(7)</sup> formule Individuelle ou formule Famille <sup>(8)(9)(10)</sup> )							
Autorisation de découvert <sup>(10)</sup>							
Abonnement à des services de banque à distance ( <u>internet</u> <sup>(11)</sup> , <u>téléphone fixe</u> <sup>(12)</sup> , <u>téléphone mobile</u> , SMS, etc.) <sup>(13)</sup>							
Chéquier <sup>(10)</sup>							
Retrait d'espèces en zone euro hors DAB Caisse d'Épargne <sup>(14)</sup>							
Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)							
Libre Service Ecureuil							

(1) Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance et le chéquier.

(2) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(3) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) Fin de commercialisation.

(6) Gratuit.

(7) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(8) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit + 1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(9) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(10) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(11) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(12) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(13) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(14) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro, hors DAB Caisse d'Épargne, est fonction de la carte (comme précisé dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT page 12). Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Épargne sont gratuits.

# 4

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Avantages famille	
Votre 2 <sup>e</sup> Bouquet Liberté ou celui de votre conjoint	- 50 % <sup>(1)</sup>
La carte Visa détenue hors offre groupée de services	- 50 % <sup>(2)</sup>
Carte Bancaire Rechargeable	<b>Gratuite<sup>(3)</sup></b>

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits  
(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service	2 services	3 services
5 % de remise sur le prix à l'unité <sup>(4)</sup>	10 % de remise sur leur prix à l'unité <sup>(4)</sup>	15 % de remise sur leur prix à l'unité <sup>(4)</sup>
<b>SERVICES « DU QUOTIDIEN »</b>		
		<b>Tarif mensuel</b>
Retraits déplacés illimités (par carte)		<b>1,35 €</b>
Option Internationale - Formule Voyage		<b>4,00 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>- 50 %</b>
Option Internationale - Formule Séjour		<b>16,00 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>- 50 %</b>
Opérations courantes illimitées <sup>(5)</sup>		<b>2,60 €</b>
Franchise d'agios <sup>(5)(6)</sup> (exonération d'agios)		<b>1,65 €</b>
Coffre-fort numérique <sup>(5)</sup>		<b>1,20 €</b> Jeunes (18/25 ans) <b>Gratuit<sup>(7)</sup></b>
AlertEcuireuil Formule Individuelle		<b>2,50 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>Gratuit<sup>(7)</sup></b>
AlertEcuireuil Formule Famille <sup>(5)(8)</sup>		<b>4,10 €</b>
E-Carte Bleue <sup>(5)</sup>		<b>1,00 €</b>
<b>SERVICES « ASSURANCES »<sup>(9)(10)</sup></b>		
		<b>Tarif annuel<sup>(11)</sup></b>
Protection Juridique		<b>86,68 €<sup>(12)</sup></b>
Sécur'Média Individuelle - Formule 1		<b>42,60 €<sup>(13)</sup></b>
Sécur'Média Individuelle - Formule 2		<b>84,60 €<sup>(13)</sup></b>
Sécur'Média Famille <sup>(8)</sup> - Formule 1		<b>61,60 €<sup>(13)</sup></b>
Sécur'Média Famille <sup>(8)</sup> - Formule 2		<b>115,60 €<sup>(13)</sup></b>
Assurance sur Epargne		<b>27,00 €<sup>(13)</sup></b>

- (1) Réduction sur la cotisation du Bouquet Liberté hors services complémentaires. La remise ne peut s'appliquer sur un Bouquet Liberté avec une carte Infinite. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
- (2) La remise s'applique sur le prix unitaire de la carte.
- (3) Gratuité si l'un des représentants légaux du mineur est détenteur d'un Bouquet Liberté.
- (4) La remise accordée s'applique uniquement sur les services complémentaires payants et est calculée hors frais de gestion pour les services assurances.
- (5) Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (6) Franchise de 10,00 € par trimestre. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.
- (7) Gratuité pour les offres Bouquet Liberté souscrites à compter du 01/05/2014.
- (8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
- (9) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
- (10) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.
- (11) Tarifs en vigueur au 01/09/2019 susceptibles d'évolution en cours d'année. Tarifs prélevés mensuellement. La 1<sup>ère</sup> mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.
- (12) Dont 4,00 € de frais de gestion.
- (13) Dont 3,00 € de frais de gestion.

## > ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence Enjoy. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Les clients ont accès à l'agence à distance Enjoy et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique <sup>(1)</sup>	
Tenue de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique) : Visa Classic à contrôle de solde	
Chéquier (sur demande) <sup>(1)</sup>	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil <sup>(1)</sup>	
Libre-Service Ecureuil <sup>(1)</sup>	
Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne <sup>(1)</sup>	
3 retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas de retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass <sup>(1)</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil (formule individuelle)	
Service Retrait SMS <sup>(1)</sup>	
Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur internet <sup>(1)</sup>	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne<sup>(1)</sup>,</li> <li>- la réédition/réactivation du code confidentiel,</li> <li>- les frais d'opposition (blocage) de la carte<sup>(1)</sup>,</li> <li>- la re-fabrication de la carte avant échéance,</li> <li>- les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte).</li> </ul>	
Cotisation à une offre groupée de services Enjoy (cotisation mensuelle)	
Carte Visa Classic à contrôle de solde	<b>2,00 €</b>

(1) Services gratuits à l'unité.

# 4

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### > OFFRES SATELLIS

#### SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services<sup>(1)</sup> réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement<sup>(2)</sup>), le Service Opposition<sup>(2)</sup>, Satellis Assurance<sup>(2)</sup> et un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie (cotisation mensuelle)	
Carte Nomea ou Carte Equilibra sans code Carte Equilibra internationale <sup>(3)</sup>	<b>3,20 €</b>
Carte Visa Electron Sensea <sup>(4)</sup>	<b>4,65 €</b>

#### SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL<sup>(3)</sup>

Cotisation mensuelle	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral
Carte Visa Electron Sensea	<b>10,35 €</b>	<b>10,65 €</b>	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(5)</sup> à débit immédiat	<b>10,35 €</b>	<b>10,65 €</b>	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(5)</sup> à débit différé	<b>9,85 €</b>	<b>10,15 €</b>	-
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(5)</sup> à débit immédiat	-	-	<b>18,25 €</b>
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(5)</sup> à débit différé	-	-	<b>17,75 €</b>
Carte Visa Infinite à débit différé	-	-	<b>33,00 €</b>

Jeunes (18/25 ans) **- 50 %**

(1) Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(2) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Fin de commercialisation.

(4) Hors offres groupées de services Satellis Autonomie Plus et Satellis Autonomie Initial.

(5) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.



> **OCF** (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services<sup>(1)</sup> réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	
La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	
Deux chèques de banque par mois	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement : Direct Ecureuil	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte : AlertEcureuil	
La fourniture de relevés d'identité bancaire	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2 du Code Monétaire et Financier	
Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte <sup>(2)</sup> fixé à 16,50 €/mois	
Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télèrèglement	
Un changement d'adresse une fois par an	
Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière	
Cotisation à l'offre groupée de services OCF	<b>3,00 €/mois</b>

(1) Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et l'abonnement à des services de banque à distance.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



## DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

## > COMMISSION D'INTERVENTION

### DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération .....	8,00 €
Dans la limite d'un plafond mensuel de .....	80,00 €
Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :	
- par opération .....	4,00 €
- dans la limite d'un plafond mensuel de .....	20,00 €
Pour les détenteurs de l'OCF <sup>(1)</sup> :	
- par opération .....	4,00 €
- dans la limite d'un plafond mensuel de .....	16,50 €
<b>relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte</b>	
Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF <sup>(1)</sup> :	
- par opération .....	8,00 €
- dans la limite d'un plafond mensuel de .....	25,00 €
<b>relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte</b>	

## > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution ou par saisie conservatoire ..... 101,00 €<sup>(2)</sup>
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur ..... 10 % du montant de la saisie plafonné à 83,00 €<sup>(2)</sup>
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... 25,55 €
- Frais pour paiement direct de pension alimentaire..... 13,55 €

## > INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable :
  - Pour chèque sans provision<sup>(3)</sup> ..... 10,20 €
  - Pour prélèvement sans provision<sup>(3)</sup> ..... 10,20 €

### DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque sans provision

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

(1) Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière.

(2) Ces frais ne sont pas soumis à la TVA.

(3) Maximum une lettre par jour.

## INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte
  - Par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ..... **Gratuit**
  - Par la banque pour usage abusif par le titulaire ..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance du compte suite à incident de paiement par carte ..... **20,40 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ..... **46,75 €**

## REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
  - Chèque inférieur ou égal à 50 € ..... **22,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
  - Chèque supérieur à 50 € ..... **42,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**

**Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €**

### DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

## REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement<sup>(2)</sup> pour défaut de provision
    - Prélèvement inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération**
    - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € ..... **12,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
- Réduction de 50 % pour les clients détenteurs de l'OCF
- Si prélèvement inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
  - Si prélèvement supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**

**Frais dans la limite d'un plafond de 16,50 €/mois<sup>(3)</sup>**

### DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## REJET DE VIREMENT

- Frais de non exécution de virement pour défaut de provision :
  - Virement occasionnel..... **Gratuit**
  - Virement permanent ..... **Gratuit**Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées)..... **38,30 €**

## FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé :
  - Lettre format papier (envoi simple) ..... **9,00 €**
  - Lettre format numérique<sup>(1)</sup> ..... **9,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé (envoi recommandé). **16,75 €**
- Chèque payé en période d'interdiction bancaire ..... **23,55 €**

## > PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>(2)</sup> pour les clients détenteurs de l'OCF..... **Plafonnement à 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>(2)</sup> pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier ..... **Plafonnement de 25,00 €/mois**

(1) Le format numérique concerne les clients ayant souscrit au service E-Documents.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

# 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



## > DÉCOUVERTS<sup>(1)</sup>

### À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas.  
Pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**

**Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert. Les taux ci-après seront mis en oeuvre dans la limite du taux de l'usure applicable à la catégorie de découvert concernée. Le taux de l'usure, susceptible de variation chaque trimestre civil, est affiché en agence et communiqué sur simple demande.

### **Autorisation de découvert permanente<sup>(2)</sup>**

- Frais de gestion ..... **16,00 €/an**
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (si découvert < 400 €) ..... **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs<sup>(3)</sup> (si découvert > 400 €) ..... **TBB<sup>(4)</sup> + 7 % (maximum)**

Par exemple : pour une utilisation d'un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG<sup>(5)</sup> est de 15,29 % pour une durée de 29 jours consécutifs. Le TAEG<sup>(5)</sup> réel, fonction de votre utilisation et du taux de l'usure en vigueur, sera indiqué sur vos relevés de compte.

### **Autorisation de découvert ponctuelle<sup>(2)</sup>**

- Frais de gestion ..... **Gratuit**
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (si découvert < 400 €) ..... **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs<sup>(3)</sup> (si découvert > 400 €) ..... **TBB<sup>(4)</sup> + 7 % (maximum)**

Par exemple : pour une utilisation d'un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG<sup>(5)</sup> est de 15,22 % pour une durée de 29 jours consécutifs. Le TAEG<sup>(5)</sup> réel, fonction de votre utilisation et du taux de l'usure en vigueur, sera indiqué sur vos relevés de compte.

### **Découvert en cas de dépassement<sup>(6)</sup>**

- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (si découvert < 400 €) ..... **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs<sup>(3)</sup> (si découvert > 400 €) ..... **TBB<sup>(4)</sup> + 15 %**

### **DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs**

Non compris dans le TAEG, il s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

### **DÉFINITION : Intérêts débiteurs (agios)**

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

### **DÉFINITION : TAEG**

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du Code de la Consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Un découvert est utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux d'intérêts débiteurs plafonné au taux de l'usure fixé par les Pouvoirs Publics.

(4) Le TBB (Taux de Base Bancaire) de la CECAZ est de 7,35 % au 01/09/2019. Toute modification de taux sera notifiée par un message relevé de compte et affichée en agence.

(5) Le TAEG est indiqué sur le contrat de découvert, le relevé de compte et la fiche d'informations précontractuelle (FIP) le cas échéant.

(6) En cas de dépassement (sous réserve de l'accord de la Caisse d'Épargne), le TAEG correspondant sera indiqué sur le relevé de compte.

# 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

**SERVICE FRANCHISE D'AGIOS<sup>(1)</sup> ..... 19,80 €/an**

Service permettant de bénéficier d'une exonération des agios à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service.

**EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS<sup>(2)</sup>**

Service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € ..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € ..... **6,60 €/mois**

## > CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(3)(4)</sup>

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**

**Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

**CRÉDIT RENOUELABLE IZICARTE**

Izicarte est un produit de BPCE Financement<sup>(5)</sup> qui en fixe les conditions tarifaires.

**PRÊTS PERSONNELS**

- Frais de dossier (en % du montant emprunté)..... **1,30 %**
- Minimum de perception ..... **80,00 €**
- Maximum de perception ..... **500,00 €**

**LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT<sup>(6)</sup>**

Cette offre est proposée par Capitole Finance-Tofinso intermédiaire de crédit du bailleur Natixis Lease<sup>(7)</sup>.

## > CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(8)</sup>

**FRAIS DE DOSSIER (en % du montant emprunté)**

■ Pour les résidents	Prêt Primo Prêt Tactimo	Prêt Conventionné	Prêt PAS	Prêt Epargne Logement (Livret ou Plan)
Frais de dossier	<b>1,00 %</b>	<b>0,50 %</b>	<b>0,50 %</b>	<b>Gratuit</b>
Minimum de perception	<b>500,00 €</b>	<b>92,00 €</b>	<b>220,00 €</b>	
Maximum de perception	-	<b>728,00 €</b>	<b>500,00 €</b>	

**■ Pour les non résidents**

Frais de dossier	<b>1,00 %</b>
Minimum de perception	<b>912,00 €</b>
Maximum de perception	<b>2 710,00 €</b>

(1) Franchise de 10,00 € par trimestre. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(2) Ces services ne sont pas accessibles dans le cadre d'une offre groupée de services hors Confort et Optimal.

(3) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(5) BPCE Financement, SA au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(6) Offre réservée aux clients Caisses d'Épargne, sous réserve d'acceptation du dossier par la bailleur Natixis lease.

(7) Natixis Lease, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 267 242 320 Euros, immatriculée R.C.S. Paris B 379 155 369. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris. N°ORIAS : 07 029 339. Offre réservée aux clients particuliers des Caisses d'Épargne après acceptation du dossier par Natixis Lease et après expiration du délai légal de rétractation. Capitole Finance - Tofinso, société anonyme au capital de 32 293 310 euros, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08040602 située 2839, La Lauragaise - BP 28208 - 31682 Labège Cedex, RCS Toulouse 433 952 918 - intermédiaire de crédit commercialisant la location avec option d'achat à titre non exclusif pour le compte de Natixis Lease.

(8) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la Consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

## ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Assurance perte emploi<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale<sup>(2)(3)</sup> ..... **185,00 € pour 5 ans ou 37,00 €/an sur 5 ans**

## AVENANTS

- De taux
  - Frais de mise en place ..... **3,00 % du CRD<sup>(4)</sup>**
  - Frais de dossier ..... **1,00 %**
  - Minimum de perception ..... **500,00 €**
- De changement de compte de prélèvement ..... **22,85 €**
- Autres motifs (modification d'assurance, de garantie, d'objet, de désolidarisation)..... **158,00 €**

## MAINLEVÉES

- Sur prêt échu ou non échu (gage, nantissement, mainlevée hypothécaire,...)<sup>(5)</sup> ..... **89,80 €**

## ATTESTATIONS

- Certificat APL/Certificat Allocation Logement ..... **22,85 €**
- Prêt en cours/fin de prêt ..... **22,85 €**
- Fiscale ..... **22,85 €**

## CAUTIONS

- Commission pour délivrance de caution bancaire (caution loyer, caution fiscale,...) **2,00 %**
  - Minimum de perception ..... **37,30 €**
- Frais de dossier ..... **1,00 %**
  - Minimum de perception ..... **101,50 €**
- Information annuelle des cautions par prêt<sup>(6)</sup>
  - Pour les particuliers ..... **6,00 €**
  - Pour les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) ..... **12,50 €**

## PRESTATIONS DIVERSES

- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif
  - Pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 ..... **26,45 €**
  - Pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 ..... **Gratuit**
- Frais de signification ..... **Frais réels**
- Frais de prise de gage (frais d'enregistrement de gage inclus) ..... **217,50 €**
- Frais de nantissement
  - Nantissement interne ..... **217,50 €**
  - Nantissement externe ..... **440,00 €**
- Frais de délégation d'assurance ..... **Gratuit**
- Réédition de tableau d'amortissement (hors modification contractuelle sur prêt Primo)... **26,15 €**
- Duplicata contrat de prêt ..... **31,85 €**
- Modulation/Report d'échéances ..... **Gratuit**
- Lettre d'accord de principe ..... **Gratuit**
- Frais de modification d'un prêt en cours (hors avenant) ..... **150,00 €**

(1) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances.

(2) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. Tarif en vigueur au 01/09/2019, susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

(3) Fin de commercialisation.

(4) CRD : Capital Restant Dû.

(5) Hors frais d'enregistrement de greffe, de notaire...

(6) Tarification non applicable pour les cautionnements fournis en garantie du financement d'une entreprise.



# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



## > ÉPARGNE BANCAIRE

### RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Mensuel ..... 1,65 €/mois
- Trimestriel, semestriel ou annuel ..... **Gratuit**

### RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**
- Retrait sans accréditif<sup>(1)</sup> (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne)..... **5,15 €**

#### **DÉFINITION : Accréditif**

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

### TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert d'un compte d'épargne :
  - Vers une Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
  - Vers une autre banque ..... **88,00 €**

### AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture..... **Gratuit**
- Retrait avec livret dans une agence Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Émission d'un chèque de banque sur livret<sup>(2)</sup> ..... **13,00 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un livret<sup>(2)(3)</sup> ..... **3,75 €**
- Cotisation carte Nomade ..... **14,35 €/an**
- Assurance sur Épargne<sup>(4)(5)</sup> ..... **27,00 €/an<sup>(5)</sup>**
  - Pour l'ancienne offre<sup>(7)(8)</sup> ..... **24,00 €/an**
- Frais de tenue de compte sur livret inactif<sup>(9)</sup>  
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) ..... **30,00 €**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Tous les virements ne sont pas autorisés en application de la réglementation en vigueur.

(4) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(5) Tarif en vigueur au 01/09/2019, susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

(6) Dont 3 € de frais de gestion.

(7) Fin de commercialisation.

(8) Souscrite avant le 22/11/2010.

(9) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

## > PLACEMENTS FINANCIERS

### DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA<sup>(1)</sup> ET PEA PME<sup>(1)</sup>

#### À SAVOIR

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au client. Le client peut recevoir sur demande des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Épargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

#### Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

- Commission forfaitaire ..... **29,75 €/an**

#### Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne)

- Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille au 31/12<sup>(2)</sup>
  - Jusqu'à 299 999 € ..... **0,25 %**
  - Minimum de perception ..... **38,85 €**
  - Maximum de perception ..... **297,50 €**
  - À partir de 300 000 € ..... **0,10 %**
- Commission fixe par ligne ..... **4,45 €**

#### À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

### ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA<sup>(1)</sup> ET PEA PME<sup>(1)</sup>

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil	Par internet
Commission fixe par ligne	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Taux de courtage <sup>(3)</sup>	<b>1,50 %</b>	<b>1,00 %</b>	<b>0,50 %</b>
Minimum de perception	<b>18,35 €</b>	<b>14,75 €</b>	<b>10,25 €</b>
Ordre non exécuté	<b>6,45 €</b>	<b>6,45 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ordre annulé	<b>13,75 €</b>	<b>13,75 €</b>	<b>Gratuit</b>

- Ordre de bourse sur valeurs étrangères ..... **Nous consulter**

#### SOUSCRIPTIONS

- OPCVM d'autres banques ..... **43,75 €**
- OPCVM (SICAV ou FCP) Caisse d'Épargne ..... **Nous consulter**
- Obligations de la Caisse d'Épargne (marché primaire) ..... **Gratuit**

(1) Certains frais seront plafonnés par décret en attente de publication.

(2) Les valeurs du réseau Caisse d'Épargne sont exonérées de la commission proportionnelle.

(3) Hors prélèvement éventuel de taxes fiscales selon les taux en vigueur.

# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## AUTRES SERVICES

■ Bourse Esprit Ecureuil	
- Service Abonnement.....	<b>Gratuit</b>
- Service Prise de bénéfices.....	<b>10,00 €/an</b>
- Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil <sup>(2)</sup> .....	<b>7,00 €/an</b>
- Cotisation forfaitaire annuelle.....	<b>12,00 €/an</b>
(intégrant les services Abonnement + Prise de bénéfices + Assurance)	
■ Paiement de coupons et dividendes.....	<b>Gratuit</b>
■ Relevé fiscal annuel.....	<b>Gratuit</b>
■ Tenue de compte :	
- Plan d'Épargne en Actions (PEA) <sup>(1)</sup> sans ligne de valeur.....	<b>32,80 €</b>
- Compte-titres ordinaire sans ligne de valeur.....	<b>32,80 €</b>
■ Opposition sur bon de caisse, bon d'épargne.....	<b>40,60 €</b>
■ Envoi de la valorisation annuelle de portefeuille.....	<b>Gratuit</b>
■ Envoi de l'avis de paiement de coupon.....	<b>Gratuit</b>
■ Frais sur dépôt de titres :	
- Vifs.....	<b>52,25 €</b>
- Non cotés.....	<b>177,80 €</b>
■ Frais d'attestation fiscalité étrangère.....	<b>Nous consulter</b>
■ Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif.....	<b>Droits de garde<sup>(3)</sup></b>
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier)	
■ Frais de clôture de compte-titres (ordinaire ou PEA) <sup>(1)</sup> en cours d'année.....	<b>65,90 €</b>

## TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert vers une autre Caisse d'Épargne.....	<b>Gratuit</b>
■ Transfert vers une autre banque :	
- Plan d'Épargne en Actions (PEA) <sup>(1)</sup> .....	<b>150,00 €</b>
- Compte-titres ordinaire.....	<b>150,00 €</b>

## > ASSURANCE VIE/BONS DE CAPITALISATION

■ Frais sur versements et frais de gestion.....	<b>Nous consulter</b>
---	-----------------------

## > PARTS SOCIALES

SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT.....	<b>Gratuit</b>
--------------------------------------	----------------

## > SERVICES DE GESTION PRIVÉE

■ Étude patrimoniale de 150 € à 1 500 €.....	<b>Sur devis</b>
■ Déclaration fiscale de 150 € à 1 500 €.....	<b>Sur devis</b>
■ Autres prestations de 150 € à 1 500 €.....	<b>Sur devis</b>

Les actes sont facturés en fonction de la complexité des dossiers.

■ Gestion sous mandat.....	<b>Nous consulter</b>
----------------------------	-----------------------

(1) Certains frais seront plafonnés par décret en attente de publication.

(2) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. Ce plafond concerne les comptes sur lesquels sont inscrits les titres financiers et les PEA.

# 8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



## > ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Garantie des Accidents de la Vie <sup>(1)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Garanties Santé <sup>(1)</sup> (Complémentaire Santé).....	<b>Nous consulter</b>
■ Sécur'Obsèques <sup>(2)</sup> (Garantie obsèques) .....	<b>Nous consulter</b>
■ Prévoyance Décès	
- Sécur'Urgence <sup>(2)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
- Sécur'Famille <sup>(2)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Assistance Vie <sup>(3)</sup> (dépendance).....	<b>Nous consulter</b>

## > ASSURANCES POUR VOS BIENS<sup>(5)</sup>

■ Automobile <sup>(1)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Habitation <sup>(1)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Télésurveillance <sup>(4)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Appareils multimédia portables	
- <b>Sécur'Média Individuelle<sup>(1)</sup></b>	
- Formule 1 .....	<b>42,60 €/an<sup>(6)</sup></b>
- Formule 2 .....	<b>84,60 €/an<sup>(6)</sup></b>
- <b>Sécur'Média Famille<sup>(1)(7)</sup></b>	
- Formule 1 .....	<b>61,60 €/an<sup>(6)</sup></b>
- Formule 2 .....	<b>115,60 €/an<sup>(6)</sup></b>
- <b>Assurance Mobile<sup>(1)(8)</sup></b> .....	<b>32,59 €/an</b>
avec mensualisation de la prime .....	<b>35,60 €/an</b> <b>(soit 2,97 €/mois)</b>

(1) Garantie des Accidents de la Vie, Garanties Santé, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris N° 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris. Ces contrats sont distribués par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 002 199 - www.oriass.fr.

(2) Sécur'Obsèques, Sécur'Urgence et Sécur'Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

(3) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarifs en vigueur au 01/09/2019 inclus susceptibles de connaître une évolution en cours d'année.

(6) Dont 3 € de frais de gestion.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(8) Fin de commercialisation.

# 8

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

### > ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN<sup>(1)</sup>

■ Protection Juridique <sup>(2)</sup> .....	86,68 €/an <sup>(3)</sup>
Pour l'ancienne offre <sup>(4)</sup> (souscrite avant le 24/03/2014).....	75,28 €/an <sup>(3)</sup>
■ Assurance sur Épargne <sup>(2)</sup> .....	27,00 €/an <sup>(5)</sup>
Pour l'ancienne offre <sup>(4)</sup> (souscrite avant le 22/11/2010).....	24,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :	
- <b>Assurance sur Compte</b> <sup>(2)</sup>	
- Formule Individuelle .....	36,00 €/an
- Formule Famille <sup>(6)</sup> .....	57,60 €/an
- <b>Assurance Moyens de Paiement</b> <sup>(2)</sup> .....	18,30 €/an
- <b>Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa</b> <sup>(2)</sup> .....	13,20 €/an
■ Service Opposition <sup>(2)</sup> .....	22,00 €/an
■ Satellis Assurance <sup>(2)</sup> .....	15,70 €/an

**DÉFINITION :** Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement  
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### À SAVOIR : L'Assurance sur Compte

L'Assurance sur Compte protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Tarifs en vigueur au 01/09/2019 inclus susceptibles de connaître une évolution en cours d'année.

(2) Protection Juridique, Assurance sur Épargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

(3) Dont 4,00 € de frais de gestion.

(4) Fin de commercialisation.

(5) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

# 9 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



## > COMPTE EN DEVISES ..... Nous consulter

- Opérations de change au comptant
  - Tranche ≤ 75 000 € ..... **0,05 %**
  - Tranche > 75 000 € ..... **0,025 %**
  - Minimum perception ..... **15,55 €**

## > CARTES

Se reporter au chapitre 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (page 12), pour les paiements et retraits en euros et en devises.

## > OPTION INTERNATIONALE<sup>(1)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	3/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	4/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(3)(2)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	10/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>
Virements	Illimités <sup>(4)</sup>	-	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>
Tarification	<b>4,00 €/mois</b>		<b>16,00 €/mois</b>		<b>18,00 €/mois</b>	
	Jeunes (12/25 ans) / -50 %		Jeunes (12/25 ans) / -50 %		Jeunes (12/25 ans) / -50 %	
Durée engagement	<b>1 mois</b>		<b>2 mois</b>		<b>2 mois</b>	

## > CHANGE MANUEL

### ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change ..... **Selon cours**

## > VIREMENTS NON SEPA

### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA<sup>(6)</sup>

Y compris en euros sur zone SEPA vers banque non adhérente aux règles SEPA.

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	<b>0,10 %</b>	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception	<b>21,00 €</b>	<b>21,00 €</b>
Maximum de perception	<b>83,70 €</b>	<b>83,70 €</b>
Commission de change	-	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception		<b>21,00 €</b>
Frais du correspondant (choix frais OUR) <sup>(7)</sup>	<b>20,00 €</b>	<b>20,00 €</b>

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Il n'est possible de souscrire qu'un seul service Option Internationale par compte individuel ou joint. En cas de pluralité de cartes sur un même compte, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(2) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiement définis par carte.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(6) Aux commissions et tarifs s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, de communications téléphoniques, de recherche,...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

(7) Tous frais à la charge du donneur d'ordre.

# 9 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Frais par virement occasionnel vers la banque BCP Maroc (virement OUR<sup>(1)</sup> en € et dont le montant est < 150 000 €) ..... **5,25 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) ..... **38,30 €**

## RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA<sup>(1)</sup>

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	<b>0,10 %</b>	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception	<b>21,00 €</b>	<b>21,00 €</b>
Maximum de perception	<b>83,70 €</b>	<b>83,70 €</b>
Commission de change	-	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception		<b>21,00 €</b>

## > CHÈQUES

### ÉTABLISSEMENT D'UN CHÈQUE DE BANQUE EN DEVISES

- Commission proportionnelle ..... **0,10 %**
- Minimum de perception ..... **21,00 €**
- Maximum de perception ..... **83,70 €**
- Commission de change ..... **0,10 %**
- Minimum de perception ..... **21,00 €**

### PAIEMENT PAR CHÈQUE EN EUROS À L'ÉTRANGER

- Dans l'Union européenne ..... **5,00 €**
- Hors Union européenne ..... **39,40 €**

### ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER<sup>(1)</sup>

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	<b>20,30 €</b>	<b>20,30 €</b>
Commission de change (sur le cours pratiqué par notre intermédiaire)	-	<b>2,00 %</b>

- Impayé sur chèque tiré à l'étranger ..... **30,35 €**

## > DÉLAIS D'ENCAISSEMENT

### CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER

#### En SBF « Crédit Sauf Bonne Fin »

- Remise de chèque en euros payable dans l'Union européenne :  
Disponibilité des fonds - en nombre de jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (sous réserve de validité du bordereau de remise) ..... **8 jours ouvrés**
- Remise de chèque en euros payable hors Union européenne ou en devises toutes zones :  
Disponibilité des fonds - en nombre de jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (sous réserve de validité du bordereau de remise) ..... **14 jours ouvrés**

#### En CAE « Crédit Après Encaissement »<sup>(1)</sup>

- Remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger :  
Fonds disponibles sur le compte du client dès réception de ceux-ci par la Caisse d'Épargne

(1) Aux commissions et tarifs s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, de communications téléphoniques, de recherche, ...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.



# 10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



## > FRAIS DE SUCCESSION

- Frais d'ouverture du dossier : ces frais sont calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : assurance-vie et non vie, crédits, concours divers (caution, compte débiteur), titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), compte professionnel, coffres, coffre-fort numérique.	Tarifs
Détention <b>d'aucun</b> ou <b>d'un</b> de ces produits	<b>1 % des avoirs</b> <b>Minimum de perception : 70,00 €</b> <b>Maximum de perception : 350,00 €</b>
Détention <b>d'au moins deux</b> de ces produits	<b>1,3 % des avoirs</b> <b>Minimum de perception : 150,00 €</b> <b>Maximum de perception : 2.000,00 €</b>

- Paiement de factures à la demande des ayants droits (hors pompes funèbres)<sup>(1)</sup>..... **9,50 €**
- Succession internationale..... **75,00 €**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant..... **Gratuit**
- Frais annuels pour dossier non réglé avec date d'ouverture/date du décès > 1 an .. **70,00 €**

## > TARIFICATION SPÉCIFIQUE

- Courrier de mise en demeure (hors compte débiteur ou prêt en impayé)<sup>(2)</sup>..... **6,75 €**

(1) Les frais de virement pour le paiement de la facture aux pompes funèbres seront facturés selon les tarifs en vigueur. Cf. VIREMENTS SEPA (page 13).  
(2) Hors actes de gestion liés au recouvrement amiable ou contentieux.

# 11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES



## > OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### TENUE DE COMPTE

- Frais tenue de compte<sup>(1)</sup> ..... Jeunes (16/25 ans) - 50 % ..... 20,00 €/an soit 5,00 €/trimestre

## > BANQUE À DISTANCE

### ALERTECUREUIL

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

- Formule Individuelle ..... Jeunes (12/25 ans) - 50 % ..... 2,50 € TTC/mois
- Formule Famille<sup>(2)(3)</sup> ..... 4,10 € TTC/mois

## > VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES (hors offres groupées de services)

#### Carte de paiement

- Carte Bancaire Rechargeable (**réservée aux 12/17 ans**) ..... 12,00 €/an<sup>(4)</sup>
  - Choix du visuel ..... **Gratuit**
  - Rechargement occasionnel ..... **Gratuit**
  - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif ..... **Gratuit**
  - Réédition du code carte ..... 1,50 €/réédition
  - Rechargement programmé ..... 3,00 €/an
  - Refabrication de la carte avant échéance ..... 8,00 €/an

#### Cartes de retrait (réservées aux 12/25 ans)

- Carte Tribu<sup>(5)</sup> ..... 14,55 €/an
- Carte Tribu Cirrus<sup>(5)</sup> ..... 16,60 €/an

#### Service lié aux retraits d'espèces

- Service retraits déplacés à l'international<sup>(5)</sup> **réservé aux 12/25 ans** ..... 13,20 €/an  
Gratuité des retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro et 4 retraits gratuits par mois hors zone euro.

#### Visuels cartes - collection permanente

- Carte Bancaire Rechargeable ..... **Gratuit**
- Carte Visa Electron Sensea **12/17 ans** ..... **Gratuit**

## > AUTRES SERVICES

### OPTION INTERNATIONALE<sup>(6)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(7)</sup>	3/mois <sup>(8)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	4/mois <sup>(8)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	Illimités <sup>(8)(7)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(7)</sup>	10/mois <sup>(8)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>
Virements	Illimités <sup>(9)</sup>	-	Illimités <sup>(9)</sup>	1/mois <sup>(10)</sup>	Illimités <sup>(9)</sup>	1/mois <sup>(10)</sup>
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
	Jeunes (12/25 ans) - 50 %		Jeunes (12/25 ans) - 50 %		Jeunes (12/25 ans) - 50 %	
Durée engagement	1 mois		2 mois		2 mois	

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(2) Cette formule est réservée au souscripteur majeur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) Gratuite si l'un des représentants légal du mineur est détenteur d'un Bouquet Liberté.

(5) Fin de commercialisation.

(6) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Il n'est possible de souscrire qu'un seul service Option Internationale par compte individuel ou joint. En cas de pluralité de cartes sur un même compte, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(7) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(8) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(9) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.








(10) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

## > OFFRES GROUPEES DE SERVICES

### BOUQUET LIBERTÉ (cette offre n'est plus commercialisée)

Cette offre est un socle de services essentiels<sup>(1)</sup> avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

### SERVICES ESSENTIELS

							
Cotisation mensuelle <sup>(2)</sup>	Visa Electron Sensea	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Platinum ou Visa Platinum IZICARTE <sup>(4)</sup> à débit différé	Visa Infinite à débit différé
<b>Une carte au choix</b>							
12/17 ans	1,00 €	1,00 €	-	-	-	-	-
18/21 ans <sup>(5)</sup>	- 75 %, soit : 2,35 €	2,35 €	2,23 €	4,03 €	3,90 €	5,38 €	7,90 €
18/21 ans <sup>(6)</sup>	- 50 %, soit : 4,70 €	4,70 €	4,45 €	8,05 €	7,80 €	10,75 €	15,80 €
22/25 ans	- 50 %, soit : 4,70 €	4,70 €	4,45 €	8,05 €	7,80 €	10,75 €	15,80 €
Cryptogramme dynamique <sup>(7)</sup>	-	-	+ 1,00 €	-	+ 1,00 €	+ 1,00 €	-
<b>Des services inclus dans le socle</b>							
Compte de dépôt (simple ou joint)							
Tenue de compte <sup>(8)</sup>							
Relevé de compte mensuel (numérique ou papier)							
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte <sup>(9)</sup> formule Individuelle ou formule Famille <sup>(10)(11)(12)</sup> )							
Autorisation de découvert <sup>(7)</sup>							
Abonnement à des services de banque à distance (internet <sup>(13)</sup> , téléphone fixe <sup>(14)</sup> , téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(15)</sup>							
Chéquier <sup>(12)</sup>							
Retrait d'espèces en zone euro hors DAB Caisse d'Épargne <sup>(16)</sup>							
Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)							

(1) Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance et le chéquier.

(2) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(3) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Souscription à partir du 01/05/2014.

(6) Souscription avant le 01/05/2014.

(7) Fin de commercialisation.

(8) Gratuit.

(9) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(10) Pour les offres Bouquets Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit + 1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(11) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(12) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(13) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(14) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(15) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(16) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro, hors DAB Caisse d'Épargne, est fonction de la carte (comme précisé dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT page 12). Les retraits d'espèces à un DAB Caisse d'Épargne sont gratuits.

# 11

## TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits  
(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

<b>1 service</b> 5 % de remise sur le prix à l'unité <sup>(1)</sup>	<b>2 services</b> 10 % de remise sur leur prix à l'unité <sup>(1)</sup>	<b>3 services</b> 15 % de remise sur leur prix à l'unité <sup>(1)</sup>
<b>SERVICES « DU QUOTIDIEN »</b>		
		<b>Tarif mensuel</b>
Retraits déplacés illimités (par carte)	<b>1,35 €</b>	
Retraits déplacés à l'international <sup>(2)</sup> <b>(réservé aux 12/25 ans)</b>	<b>1,10 €</b>	
Option Internationale - Formule Voyage	<b>4,00 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>-50 %</b>	
Option Internationale - Formule Séjour	<b>16,00 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>-50 %</b>	
Opérations courantes illimitées <sup>(3)</sup>	<b>2,60 €</b>	
Franchise d'agios <sup>(3) (4)</sup> (exonération d'agios)	<b>1,65 €</b>	
Coffre-fort numérique <sup>(3)</sup>	<b>1,20 €</b> Jeunes (18/25 ans) <b>Gratuit</b> <sup>(11)</sup>	
AlertEcuireuil Formule Individuelle	<b>2,50 €</b> Jeunes (12/25 ans) <b>Gratuit</b> <sup>(11)</sup>	
AlertEcuireuil Formule Famille <sup>(3)(5)</sup>	<b>4,10 €</b>	
E-Carte Bleue <sup>(3)</sup>	<b>1,00 €</b>	
<b>SERVICES « ASSURANCES »<sup>(6)(7)</sup></b>		
		<b>Tarif annuel<sup>(8)</sup></b>
Protection Juridique	<b>86,68 €<sup>(9)</sup></b>	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	<b>42,60 €<sup>(10)</sup></b>	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	<b>84,60 €<sup>(10)</sup></b>	
Sécur'Média Famille <sup>(5)</sup> - Formule 1	<b>61,60 €<sup>(10)</sup></b>	
Sécur'Média Famille <sup>(5)</sup> - Formule 2	<b>115,60 €<sup>(10)</sup></b>	
Assurance sur Épargne	<b>27,00 €<sup>(10)</sup></b>	

(1) La remise accordée s'applique uniquement sur les services complémentaires payants et est calculée hors frais de gestion pour les services assurances.

(2) Fin de commercialisation.

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(7) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(8) Tarifs en vigueur au 01/09/2019 susceptibles d'évolution en cours d'année. Tarifs prélevés mensuellement. La 1<sup>re</sup> mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.

(9) Dont 4,00 € de frais de gestion.

(10) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(11) Gratuité pour les offres Bouquet Liberté souscrites à compter du 01/05/2014.

### **FUTEO, SOLUTION 16/17 ET SATELLIS JEUNE 16/17<sup>(1)</sup>**

Les offres sont composées d'un compte de dépôt incluant la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services (cotisation mensuelle)	Futeo	Solution 16/17	Satellis Jeune 16/17
Carte Visa Electron Sensea	-	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>
Carte Visa Classic <sup>(2)</sup> à débit immédiat	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>

### **OFFRE COLOC'**

L'Offre Coloc' est composée<sup>(3)</sup> d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' » (cotisation mensuelle)	
Sans carte de paiement	<b>1,00 €</b>
Avec carte Visa Electron Sensea	<b>1,00 €/carte</b>

(1) Fin de commercialisation

(2) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(3) Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et l'abonnement à des services de banque à distance.

# 12 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY



La réalisation des opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

## > OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### TENUE DE COMPTE

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN..... 5,00 €  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*

## > VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### ÉMISSION DE VIREMENTS SEPA

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque ..... 5,00 €  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*

## > AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement ..... 5,00 €  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*

## > OFFRE GROUPEE DE SERVICES ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence Enjoy. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance Enjoy et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique <sup>(1)</sup>	
Tenue de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique) : Visa Classic à contrôle de solde	
Chéquier (sur demande) <sup>(1)</sup>	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil <sup>(1)</sup>	
Libre-Service Ecureuil <sup>(1)</sup>	
Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne <sup>(1)</sup>	
3 retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas de retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass <sup>(1)</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil (formule individuelle)	
Service Retrait SMS <sup>(1)</sup>	
Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur internet <sup>(1)</sup>	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne<sup>(1)</sup>,</li> <li>- la réédition/réactivation du code confidentiel,</li> <li>- les frais d'opposition (blocage) de la carte<sup>(1)</sup>,</li> <li>- la re-fabrication de la carte avant échéance,</li> <li>- les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte).</li> </ul>	
Cotisation à une offre groupée de services Enjoy (cotisation mensuelle)	
Carte Visa Classic à contrôle de solde	<b>2,00 €</b>

(1) Services gratuits à l'unité.

# 13 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

**ASSURANCE :** **09 69 36 45 45**  (1)(2)

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

**PERTE/VOL :** **09 69 36 39 39**  (2)

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

**ASSISTANCE TECHNIQUE :** **09 69 39 29 52**  (2)

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

**PLATE-FORME NATIXIS PAIEMENTS DE TRAITEMENT DES FRAUDES SUR CARTES BANCAIRES ET DE TRAITEMENT DES ALERTES :** **09 69 36 83 38**  (2)

(1) Numéro cristal concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.  
(2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur téléphonique.




# 14 RÉSOLURE UN LITIGE



## > VOTRE INTERLOCUTEUR CAISSE D'ÉPARGNE PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute. En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller Caisse d'Épargne est le premier interlocuteur pour répondre à votre réclamation.

Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au Service Relations Clientèle.

Par courrier	Par internet	Par téléphone
Caisse d'Épargne Service Relations Clientèle L'Arénas 455 Promenade des Anglais CS 3297 - 06205 Nice Cedex 3	<a href="http://www.caisse-epargne.fr">www.caisse-epargne.fr</a> <sup>(1)</sup> Rubriques : « Aide et outils pratiques » « Services et numéros utiles »	<b>09 69 36 27 38</b>  (2)

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser 2 mois.

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (carte bancaire, virement, prélèvement...), une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

## > VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

### LE MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION<sup>(3)</sup> DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

Par courrier	Par internet
Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne BP 5507 83097 TOULON Cedex	<a href="http://www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/cote-d-azur">http://www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/cote-d-azur</a> <sup>(1)</sup> Pour en savoir plus : consulter le site du médiateur auprès de la Caisse d'Épargne ou celui de la médiation de la consommation : <a href="http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso">http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso</a> <sup>(1)</sup>

(1) Coût selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

(2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.

(3) Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)

# 14

## RÉSoudre UN LITIGE

### LE MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), et les problèmes de tenue des comptes titres.

Par courrier	Par internet
Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02	En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : <a href="http://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> <sup>(1)</sup> . La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

### LE MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE

Pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

Par courrier	Par internet
La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS Cedex 09	<a href="https://www.mediation-assurance.org">https://www.mediation-assurance.org</a> <sup>(1)</sup>

### > EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/> <sup>(1)</sup>.

(1) Coût selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.



Pour accéder à nos dossiers conseils tarification  
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :  
**[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)**<sup>(1)</sup>



(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 515.033.520 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° CPI 0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16 rue Hoche, Tour KUPKA B, TSA 39999, 92919 LA DÉFENSE Cedex. • Crédit photos : Getty Images • EdEp.11.2019.61315.



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
COTE D'AZUR